Fondation Jean Jaurès

Économie/ social

POUR UNE STRATÉGIE DE RECONSTRUCTION INDUSTRIELLE ANCRÉE DANS LES TERRITOIRES

Matilin Le Meur, Louis-Samuel Pilcer

23/02/2026

Si certains territoires connaissent une dynamique porteuse et l'affichent allègrement, d'autres subissent des plans sociaux qui fragilisent des écosystèmes entiers. À l'approche des élections municipales, comment comprendre ces disparités et saisir la question industrielle dans un contexte local ? Que peuvent faire les maires et présidents d'intercommunalités pour enrayer la dégradation de l'emploi industriel, alors que cette politique est désormais une responsabilité partagée entre plusieurs niveaux institutionnels ? À partir d'un bilan des actions menées à différentes échelles autour de l'enjeu du développement industriel, ce rapport livre une grille d'analyse et des propositions destinées aux élus locaux et à celles et ceux qui aspirent à le devenir, afin de remettre leur collectivité au cœur de l'ambition nationale de réindustrialisation.

Les 7 propositions

Au niveau des villes et des intercommunalités

1/ Élaborer un plan de reconstruction industrielle territorial fondé sur la spécialisation territoriale assumée sur une liste restreinte de filières compatibles avec les ressources disponibles.
2/ Investir dans le renforcement ciblé des infrastructures, offres de formation et services publics nécessaires au développement des filières structurantes du territoire.
3/ Réhabiliter les friches industrielles du territoire pour les transformer en « sites industriels clés en main » destinés à l'accueil de nouvelles implantations productives sans artificialisation supplémentaire.
4/ Organiser un écosystème autour des filières stratégiques pour le développement territorial, ainsi que des coopérations avec l'État, la Région et les collectivités voisines.

Au niveau de l'État et des régions

5/ Organiser des COP régionales de la reconstruction industrielle, sur le modèle des conférences de parties organisées pour le climat.

Au niveau de l'État

6/ Décliner le programme « Territoires d'industrie »par filière et renforcer l'accompagnement financier dédié à ces territoires.
7/ Organiser le prochain plan d'investissement industriel national dans une logique de contractualisation État-filière-territoires pour l'adosser à une véritable logique de planification territoriale.

Introduction

À l'approche des élections municipales, comment appréhender la trajectoire industrielle nationale, et comment saisir la question industrielle dans un contexte local ?

Comment se repérer face à de nombreux signaux d'apparence contradictoire, entre un franc optimisme courant 2024 au retour de la crise et des plans sociaux en 2025 ? Quelle analyse dresser alors que se confondent l'analyse d'un processus de temps long réifié derrière le mot d'ordre de « désindustrialisation » et la portée performative de son pendant politique, « la réindustrialisation » ? Comment identifier le cap, la conjoncture industrielle nationale quand les membres du gouvernement peuvent au cours d'une même semaine participer à l'inauguration d'une nouvelle usine et rédiger des communiqués déplorant les plans sociaux d'une autre ?

Ce manque de lisibilité traduit surtout notre entrée dans un nouveau cycle de transformation du système productif national où certains secteurs trouvent en France des avantages compétitifs, quand d'autres se restructurent en dehors du territoire national. Cette transformation touche inégalement les territoires. Notre manque collectif de lisibilité résulte également de cette différenciation territoriale des trajectoires industrielles : certains territoires connaissent une dynamique porteuse et l'affichent allègrement, quand d'autres subissent des plans sociaux qui fragilisent des écosystèmes entiers.

Si les Régions sont en principe cheffes de file en matière de coordination des efforts de développement économique et industriel, les récents plans d'investissement et politiques publiques visant à reconstruire notre industrie ont été davantage pilotés par l'État en suivant une logique sectorielle. Les communes et les intercommunalités (agglomérations, communautés de

communes et métropoles) son également compétentes en matière de planification économique locale ; alors que, pour de nombreux élus, l'action de l'État s'est avérée inefficace pour enrayer la dégradation de l'emploi industriel, de plus en plus de maires, de présidents d'intercommunalités, à la faveur d'une volonté de l'État de miser sur les territoires, se saisissent de l'enjeu du développement industriel.

En d'autres termes, la politique industrielle est désormais une responsabilité partagée entre les niveaux institutionnels. L'État conserve sa capacité normative et fiscale préservant ses capacités de pilotage à distance de l'action locale. Les Régions conservent leurs prérogatives de planification régionale à la confluence des agendas étatiques, européens et territoriaux. Enfin, le bloc communal (communes et intercommunalités) parallèlement au strict exercice de leurs compétences notamment en matière d'aménagement, peuvent viser – pour partie – à créer les conditions propices à l'implantation et au développement d'établissements sur leur territoire et jouent un rôle d'intermédiation, d'animation de filières, mobilisant différents outils tant du champ économique que de l'habitat et des mobilités. L'enjeu de la reconstruction industrielle tient ainsi à l'articulation entre ces différents niveaux dans la diversité des configurations territoriales.

Ce rapport propose une grille d'analyse et des propositions destinées aux élus locaux et à celles et ceux qui aspirent à le devenir, afin de remettre leur collectivité au cœur de l'ambition nationale de réindustrialisation.

Les auteurs :
Louis-Samuel Pilcer est haut fonctionnaire, enseignant en économie à Sciences Po Paris et Polytechnique, membre de l'Observatoire de l'économie de la Fondation Jean-Jaurès.
Matilin Le Meur est urbaniste et consultant chez Acadie.